

Mutli-Accueil : 05 49 90 02 18
Courriel : creche@naintre.fr

Pourquoi l'éviction ?

- **Pour la sécurité de l'enfant et son confort :**

L'enfant ne va pas bien et l'équipe ne peut lui apporter l'attention nécessaire, surtout en phase aiguë de la maladie.

- **Diminuer les risques de contagion**

MALADIE	ÉVICTION (d'après le guide des conduites à tenir du ministère de la santé)
ANGINE	Virale : NON*
	Bactérienne : 2 jours après le début de l'antibiothérapie
BRONCHIOLITE (Virale)	NON*
BRONCHITE	NON*
CONJONCTIVITE	OUI si pas de traitement Virale.....collyre antiseptique Retour avec Bactérienne.....collyre antibiotique Traitement uniquement
COQUELUCHE	OUI, pendant 5 jours après le début de l'antibiothérapie
CYTOMEGALOVIRUS	NON*
GALE	OUI, jusqu'à guérison
GASTRO-ENTERITE	NON* si virale OUI si bactérienne à E. Coli et Shigelles
GRIPPE	NON*
HEPATITE A	OUI, 10 jours après le début du traitement
HEPATITE B	NON*
HEPATITE C	NON*
HERPES	NON*
IMPETIGO	NON* : Lésions protégées et traitées : NON*
	OUI : Lésions étendues, non protégées : 72 heures après début du traitement antibiotique
MEGALERYTHEME EPIDEMIQUE	NON*
MENINGITE VIRALE	NON*
MENINGOCOQUE	OUI, pour l'infection invasive à méningocoque
MOLLUSCUM CONTAGIOSUM	NON*

OREILLONS	OUI, pendant 9 jours à partir de l'apparition de la parotidite
OTITE	NON*
RHINOPHARYNGITE	NON*
ROSEOLE	NON*
ROUGEOLE	5 jours après début éruption
RUBEOLE	NON*
SCARLATINE	OUI, 2 jours après le début de l'antibiothérapie
SYNDROME PIEDS MAINS BOUCHE	NON*
VARICELLE	NON*
TUBERCULOSE	OUI

* Pas d'éviction obligatoire mais possible selon l'état clinique de l'enfant.